

Rapport public Parcoursup session 2024

Lycée Polyvalent Chevrollier - Certificat de Spécialisation - Cybersécurité - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le lundi 09 septembre 2024.

Lycée Polyvalent Chevrollier - Certificat de Spécialisation - Cybersécurité - en apprentissage (46597)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
Lycée Polyvalent Chevrollier - Certificat de Spécialisation - Cybersécurité - en apprentissage (46597)	Jury par défaut	Tous les candidats		8	0

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats	Le niveau scolaire, par les notes obtenues, en les appréciant aussi par rapport à la moyenne de classe.	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Autonomie	Capacité à s'investir et autonomie dans le travail	Important
Savoir-être	Comportement et implication	Comportement en classe et implication dans le travail personnel	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	Connaissance de la formation et motivation	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Le fait de suivre certains EDS spécifiques est déterminant pour être classé dans cette formation.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série STI2D

- Systemes d'information et numerique (EDS)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La commission, composée des professeurs de la formation et du directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques, est réunie pour statuer sur les candidatures.

Dans un premier temps, la commission étudie les critères retenus et harmonise leur interprétation pour l'étude des candidatures. L'étude des dossiers prend en considération le niveau scolaire du candidat mais également la capacité du candidat à s'investir dans la formation pour réussir.

Dans un second temps, les membres de la commission étudient l'ensemble des dossiers et les classent en évaluant :

- la cohérence du projet,
- la cohérence du parcours,
- la motivation du candidat.

Dans un troisième temps, le classement précédent est ajusté en tenant compte des résultats scolaires, de l'implication dans le travail personnel et du savoir-être.

Une dernière analyse commune et partagée des dossiers détermine le classement définitif.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nous conseillons au candidat :

- de s'informer sur la formation en terme d'objectifs et de contenus en venant aux portes ouvertes par exemple,
- de s'assurer que la formation correspond bien à son projet,
- de s'assurer qu'il dispose des pré-requis en informatique et en réseau informatique,
- de motiver sa candidature pour la formation sans équivoque en précisant les expériences personnelles (stage par exemple, emploi, association...) qui le conduisent à candidater.

Signature :

Jérôme GAGNAIRE,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée

Polyvalent Chevrollier